
**Compte-rendu du Conseil Municipal
de PREAUX DU PERCHE**

Séance du 29 Août 2014

Nombre de membres

- afférents au C.M. : 15

- en exercice : 15

- qui ont pris part au vote : 14

Date de convocation : 18 Août 2014

Date d'affichage : 5 Septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf du mois d'août, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascal PECCHIOLI, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Patrick BARD, Catherine BOUCAULT, Jean BOUTHRY, Eric DURY, Christiane GRUSZKOWSKI, Roselyne GUERIN, Marie-Odile GUEUX, Marie-Claire LE PETIT, Patrick LENAERTS, Hervé LUCAS, Jean-Pierre MAVIT, Patrice MAY, Joëlle MOREAU.

Absent excusé : Alice ANGOT

M. Patrick LENAERTS a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du dernier Conseil municipal, en date du 4 Juillet 2014.

Temps de travail et rémunération de Mme Marion LEJEUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les indices relatifs au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe ont changé le 1^{er} février 2014. Madame Marion LEJEUNE, qui effectue les missions de secrétaire de Mairie, recevait une rémunération sur la base des indices antérieurs à cette date. Le Centre de Gestion de l'Orne a signalé qu'il convenait de prendre un avenant au contrat conclu le 12 février 2014 pour modifier les indices de rémunération à compter du 1^{er} mars 2014.

En raison de la charge de travail liée notamment aux séances de Conseil, aux cérémonies, à la saisie comptable de la cantine scolaire, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de reconsidérer le temps de travail de Madame Marion LEJEUNE, en l'augmentant de deux heures hebdomadaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter de deux heures hebdomadaires le temps de travail de Madame Marion LEJEUNE, il passe de 26 heures à 28 heures par semaine à compter du 1^{er} Septembre 2014.

Statut de M. Alain MET

Monsieur Alain MET, adjoint technique de 2^{ème} classe, a été admis à l'Examen professionnel d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe. Son changement de grade sera possible en 2015, sur avis de la Commission Administrative Paritaire, par le biais des tableaux de proposition d'avancement de grade envoyés annuellement par le Centre de Gestion de l'Orne.

Adhésion de la Commune à l'agence Ingénierie 61

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, le 7 juillet dernier, le Conseil communautaire a autorisé l'adhésion à Ingénierie 61, agence de soutien aux projets des communes et des intercommunalité. Il précise que malgré cette adhésion de la Communauté de Communes Perche Sud, le Conseil général de l'Orne demande à chacune des communes de délibérer pour adhérer à l'agence Ingénierie 61.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas adhérer à l'agence Ingénierie 61.

Délégués au S.M.I.R.T.O.M. du Perche Ornaï

Suite au nouvel arrêté du Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Perche Ornaï pris par Monsieur le Sous-Préfet, il convient de procéder à l'élection des délégués communaux au S.M.I.R.T.O.M.

Sont élus, à la majorité absolue, délégués de la Commune au S.M.I.R.T.O.M. du Perche Ornaï :

- Délégué titulaire :

Monsieur Patrick LENAERTS
2, Les Gonnières
61340 PREAUX DU PERCHE

- Délégué suppléant :

Monsieur Eric DURY
La Cour Croissant
61340 PREAUX DU PERCHE

Travaux dans le locatif de l'ancienne Mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la chaudière fuel à condensation du logement de l'ancienne Mairie sera déplacée pour installer une ventouse. ENT DEBOTTE RAPHAEL a proposé un devis d'un montant total de 2054,11 € HT, de 2464,93 € TTC pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, donne son accord au devis proposé par ENT DEBOTTE RAPHAEL.

Locatif de l'ancienne classe

Monsieur le Maire annonce au Conseil municipal la réception du préavis de départ du logement, situé 11 rue de la Madeleine, occupé par Messieurs Christopher et Jonathan ZARCHER. Le logement sera vacant à compter du 13 novembre 2014, il conviendra donc de trouver de nouveaux locataires.

Terrain de Monsieur GODIN

Monsieur le Maire avise le Conseil municipal que Madame MERRIENNE, la nièce de Monsieur GODIN, a répondu favorablement à la proposition d'achat par la commune du terrain cadastré section D 196, d'une surface de 11a 75ca, pour une valeur de 5000 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, après en avoir délibéré, l'achat du terrain de Monsieur GODIN par la commune pour une valeur de 5000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes utiles à cet achat.

Questions diverses

- Eclairage des vitraux de l'Eglise : une subvention d'un montant de 5612,40 € au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2014 a été attribuée par Monsieur le Préfet pour cette opération.
- 10 novembre 2014 : discussion autour de l'organisation de la représentation prévue à cette date. Une réunion est fixée le 5 septembre à 15h avec Stéphane FORTIN chargé de la mise en scène.
- Lien vers le site Mémoire de Verre, Mémoire de Guerre créé sur le site internet de Préaux.
- Réponse favorable du Conseil municipal à la demande de mise en ligne de l'ordre du jour des réunions du Conseil municipal sur le site internet de la commune.
- Remise en état des installations sanitaires de la salle des fêtes et de la maison des jeunes à prévoir.